



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 19 mai 2011

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

BCDI & e-sidoc

Le logiciel BCDI permet de consulter la base de données des ressources du CDI. Actuellement, cette consultation n'est possible qu'au CDI lui-même, mais les choses vont bientôt changer. Grâce à un abonnement souscrit auprès du CRDP, le service « e-sidoc » permettra d'avoir accès à ces ressources depuis internet. Il sera possible entre autres choses de faire des recherches bibliographiques par mots-clés, d'être tenu informé des nouvelles acquisitions et de préparer les références des livres que l'on souhaite emprunter.

Grand déménagement de nos services

Suite aux débats du comité du 22 novembre dernier, la direction du lycée a décidé de confier la quasi-totalité de nos services internet à un unique prestataire extérieur. Ces services sont actuellement gérés techniquement par un très petit nombre de personnes. Confier l'essentiel de ces tâches à notre prestataire devrait permettre d'assurer la pérennité de ces services en cas de départ ou d'indisponibilité d'un des actuels gestionnaires. Le changement devrait être opérationnel pour la prochaine rentrée et s'avérer à peu près transparent pour les utilisateurs.

Lancement du nouveau site internet

Le nouveau site du lycée <https://lyc-camilleguerin.fr/> a beaucoup progressé, mais il attend toujours son lancement officiel ; celui-ci a été un peu retardé pour se synchroniser avec notre déménagement.

Les collègues sont vivement encouragés à consulter ce site et à faire le point sur ce qui manque aux rubriques qui les concernent le plus.

Renvoi automatisé des résultats de concours

Un recrutement satisfaisant des étudiants de prépa passe par une bonne information des élèves de terminales de notre région (au sens large), souvent par le biais de leurs professeurs. Il a été plusieurs fois suggéré d'informer systématiquement les lycées du parcours des jeunes qu'ils nous ont envoyés. Cela a été fait à plusieurs reprises par le passé, mais la tâche est trop lourde si elle n'est pas automatisée.

Une réflexion est engagée pour mettre au point un nouveau service internet permettant – d'héberger une base de données des étudiants de prépa avec les coordonnées de leur établissement de terminale – de permettre aux professeurs de renseigner très simplement les résultats de concours – d'acheminer ensuite automatiquement les informations pertinentes vers les lycées concernés.

Accès internet libre-service des élèves et étudiants

Dernière minute. Une passerelle filtrante desservant les postes libre-service (notamment résidence prépa) vient d'être mise en place par nos ATPR. Elle permet de limiter le débit alloué à ces machines, ce qui permet d'ouvrir l'accès internet toute la journée, sans en compromettre le bon fonctionnement pour le reste du lycée. Il s'agit là d'un progrès majeur, attendu depuis longtemps.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Bernard (JJB, ens.) – Mme Brugiroux (MB, intendance) – M. Colly (GC, ens.) – M. Cousson (PC, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Peltier (MP, ATP) – M. Thomas (BT, ATICE) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

Excusés

M. Henri – Mme Kayal – Mme Oravec – Mme Vallat – Mme Vergne-Morgand.

La séance est ouverte à 18 H 15.

Le comité accueille un nouveau membre, en la personne de Monique Brugiroux, attachée d'intendance. Son implication importante dans la rénovation du site internet du lycée l'a logiquement amenée à étendre son intérêt aux TICE en général.

BCDI & e-sidoc.

BT : L'ensemble des ressources du CDI est référencé dans une base de données qui peut être consultée via le logiciel BCDI, mais seulement depuis le CDI lui-même. Une version « BCDI-web » permettrait d'étendre cette consultation à l'ensemble du lycée (seulement en interne), mais son déploiement est en panne depuis longtemps. L'idée est d'abandonner cette étape pour aller directement vers une consultation disponible sur internet via le service « e-sidoc ».

PC nous en explique le principe. La base de données du lycée (inaccessible de l'extérieur) est en permanence synchronisée avec une copie hébergée au CRDP et accessible sur internet par un portail géré lui aussi par le CRDP. Une version de démonstration <http://crdp2-poitiers.org/soldoc/e-sidoc/intro-sec.php> nous permet de découvrir ce service, avec par exemple les couvertures des nouveautés qui défilent sur la page d'accueil. Une recherche par mots-clé est possible, chaque livre est présenté par un résumé, avec un lien « pour citer ces documents » permettant de constituer une bibliographie très (trop ?) facilement ; enfin on peut savoir si l'ouvrage est disponible au prêt et noter sa référence exacte pour le demander.

EL demande si les travaux des documentalistes des différents établissements sont mutualisés ; notre base documentaire peut-elle servir à un autre lycée ? PC : seulement en partie. Le travail est simplifié car on peut récupérer (et modifier) des fiches descriptives du CRDP. Une réelle mutualisation a existé pour de petits collèges qui avaient vraiment besoin de se regrouper, mais cela ne semble plus être le cas. On peut par contre interroger les bases des bibliothèques universitaire et municipale.

EL : la consultation nécessite-t-elle une identification ? PC : pas par défaut, c'est optionnel. GC ne voit pas quel problème peut poser un accès anonyme, c'est même un avantage important pour les parents d'élèves. Pour MB c'est effectivement une bonne chose, une fenêtre ouverte par le lycée vers l'extérieur. BT approuve, soulignant qu'on a parfois reproché au lycée un « rayonnement » insuffisant. MB apprécie que l'emprunt des ouvrages puisse être plus rapide en préparant sa demande. Peut-on aller jusqu'à réserver à distance ? Pour GC et PC ce ne serait sans doute pas une bonne chose, car quelques jeunes facétieux pourrait bloquer des livres par jeu.

JPV : quand cela sera-t-il opérationnel ? PC indique que l'abonnement (200 ou 300 euros/an) a déjà été souscrit auprès du CRDP, mais qu'il reste à régler les problèmes techniques de raccordement entre le CRDP et le serveur BCDI local. MP demande qu'on lui envoie les spécifications (notamment ouvertures de ports à demander).

En conclusion, le comité, par la voix d'EL, dit son enthousiasme pour ce projet.

Déménagement de nos services.

Ce sujet a été longuement débattu lors de notre séance du 22 novembre dernier. La direction a décidé de franchir le pas, il ne manque plus qu'un vote favorable du conseil d'administration [acquis à la date d'aujourd'hui]. PC demande quels sont les services qui déménagent. EL : tout (site internet, Gepi, Grr, Redmine, Sympa) sauf le serveur de fichiers *Camille* et l'annuaire central LDAP.

GC : quel coût ? EL : environ 6000 euros/an. GC : y a-t-il eu appel d'offres ? MB : non, car le service a été découpé en trois tranches bien distinctes n'atteignant pas le seuil, une simple mise en concurrence suffisant alors. PC : la taille de l'hébergement augmente-t-elle significativement ? EL : il faut raisonner beaucoup plus en termes de services qu'en termes de taille, car nous passons d'un hébergement « sec » à un service « clé en main » ; notre hébergeur est le seul à proposer

cette possibilité pour Gepi et le système d'identification centralisé « SAS » permettant d'atteindre tous les services a été créé sur mesure pour nous. Pour MB, ce type de service est analogue à une « prestation artistique » pour laquelle la réglementation est beaucoup plus souple.

BT indique que les changements pour l'utilisateur seront minimes, par exemple le serveur de liste de diffusion passera de l'adresse `lyc-camilleguerin.ac-poitiers.fr` à `lyc-camilleguerin.fr`. Et on peut espérer des performances sensiblement meilleures. EL indique qu'au fil des années les accès aux services se ralentissent par ce qu'ils sont de plus en plus utilisés, par notre établissement et surtout par d'autres avec lesquels nous partageons les ressources informatiques. Passer d'un hébergement mutualisé à un hébergement dédié devrait nous mettre à l'abri de ce problème. EL rappelle enfin que le but essentiel de ce changement est surtout de pérenniser le système en cas de départ ou d'indisponibilité d'une des quelques personnes qui le gèrent aujourd'hui.

Lancement du nouveau site internet.

Le chantier du nouveau site du lycée a beaucoup progressé, mais il n'est toujours pas officiellement lancé, l'idée étant de synchroniser l'opération avec notre déménagement, pour ne pas avoir à le déplacer deux fois. Notre réunion est l'occasion de faire le point sur ce chantier.

MB est contente du rythme d'avancement des travaux. Elle apprécie les photos, mais regrette que l'on présente un CDI vide de toute personne. On lui répond que montrer une photo avec des personnes identifiables pose un problème juridique. BT a été plutôt déçu par le nombre de participants à la réunion sur le site internet.

EL se trouve face à un problème : celui des documents d'inscription qui doivent être accessible sur le site internet. Où faut-il les déposer, sur l'ancien ou sur le nouveau ? Il voudrait avancer la mise en service du nouveau site. BT suggère de mettre un lien sur l'ancien site vers une page du nouveau où les documents voulus seraient disponibles.

MB indique qu'un appel d'offre a été lancé pour une refonte complète de la signalétique du lycée et qu'elle souhaite qu'elle soit harmonisée avec la nouvelle charte graphique internet.

BT constate que certains contenus restent à étoffer (notamment pages sur les prépas), mais que cela n'empêche pas de mettre le site en service. Aux collègues concernés d'aller voir et de prendre les choses en main. PC se demande s'il ne vaut pas mieux ne pas mettre de lien plutôt qu'un lien vers une page vide. On suggère de mettre un lien non cliquable en attendant que la page soit prête.

GC indique qu'il a réalisé un diaporama sur les filières de prépa MPSI/PCSI et propose de le mettre à disposition du site internet. JJB propose l'analogie pour la filière BCPST. Pour EL, il faut d'abord voir avec M. Filloux quelles sont les contraintes techniques ; commencer par essayer d'enregistrer ces diaporamas au format web et lui transmettre le résultat. Mais il faut que ce soit compatible avec la charte graphique globale.

GC propose d'organiser des réunions par filière pour le site internet. BT est assez pessimiste sur l'affluence à y attendre. Il rappelle qu'il faut sortir de la logique « document papier déposé en pdf sur le site internet ». Dans un premier temps, il s'agit de préparer une brève page de présentation par filière, avec des liens vers des documents plus exhaustifs téléchargeables en pdf.

Renvoi automatisé des résultats de concours.

BT : lors de réunions sur le recrutement des prépas, il a été plusieurs fois suggéré de renvoyer les résultats de concours vers les lycées d'origine. Cela a été fait plusieurs fois par le passé, mais la tâche est trop lourde. L'idée est d'automatiser au maximum ce travail via internet et d'abord d'établir un cahier des charges précis d'un système permettant – d'héberger une base de données des étudiants avec les coordonnées de leur établissement de terminale – de permettre à leurs professeurs de renseigner très simplement leurs résultats – d'acheminer ensuite automatiquement ces informations vers les lycées concernés.

Pour PC, cette procédure a un nom : le suivi de cohorte. BT doute qu'il existe une solution logicielle toute prête répondant aux spécifications énoncées. Et même si les collègues transmettent actuellement leurs résultats au secrétariat, ils le font chacun avec leur format ce qui rend bien difficile l'exploitation de ces informations. Une standardisation est indispensable.

GC rappelle que les extractions de données réalisables par le secrétariat permettent d'obtenir des renseignements précieux en vue des informations dans les lycées. En préparant ainsi des visites d'établissements, il a pu constater que cette année 6 étudiants venaient de Civray et aucun de Loudun...

GC et JJB posent d'abord la question de la nature exacte de l'information à transmettre : tous les résultats de concours ? seulement les admissions ? Pour BT, l'essentiel c'est l'intégration effective, ce que devient réellement le jeune. On s'accorde sur une liste : admissibilités, admissions, intégration.

JJB se demande ensuite à qui on envoie l'information ; il serait plus efficace de toucher les professeurs. Pour EL, pas d'autre possibilité qu'un envoi aux secrétariats des établissements, nous ne pouvons disposer d'aucune autre adresse et en plus les professeurs peuvent avoir changé deux ou trois ans après. Pour BT, on envoie un courriel au secrétariat disant : « tel élève était en telle année en terminale dans votre établissement ; il est passé par telle et telle classe à Camille Guérin, a obtenu tels résultats de concours et est entré dans telle école ». Ensuite, le secrétariat transmettra à qui lui semble bon – impossible de faire plus !

La séance est levée à 19 H 30 et se prolonge par un pot de fin d'année, auquel nous rejoignent quelques membres du comité qui sortent tout juste d'une autre réunion.